

## Procès verbal de l'assemblée générale de l'association Roc' Escapade

Association Roc' Escapade

Chez Mme. Aoustin Camille

43 avenue des sports

44750 CAMPBON

Le 23 juin 2017, à Campbon, à la salle de la Préverie, les membres de l'association Roc' Escapade se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'assemblée générale était présidée par M. DELHOMMEAU Dominique, président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme. Aoustin Camille, secrétaire de l'association.

M. GARRIGUES Antoine, trésorier de l'association était présent.

A 19h20, le président ayant constaté que le quorum minimum était atteint, a déclaré l'ouverture de l'assemblée générale.

Il a tout d'abord été rappelé les projets n'ayant pas fonctionné cette année :

- l'essai de création de cours de perfectionnement destinés aux adultes ayant au minimum un passeport orange, cours encadrés par Mme. DENIMAL Brenda (DEUG STAPS) un jeudi par mois. Il n'y avait pas assez de personnes intéressées pour mettre ces cours en place. Ce projet est de nouveau proposé par le comité de direction pour l'année à venir. 14 places sont disponibles pour les licenciés de Campbon et Blain, les cours étant dispensés alternativement sur les murs de Campbon et Blain. Concernant les licenciés de Roc' Escapade, ils doivent spécifier leur intention de participer aux cours sur la fiche d'inscription et faire un chèque de 35€ (=10 séances) à l'ordre de Roc' Escapade Campbon.

- la participation au festival Handiversité n'a pas pu aboutir cette année malgré l'intérêt de l'entraîneur de l'équipe de France d'handi-escalade qui n'a ensuite pas donné de nouvelles. M. DELHOMMEAU Dominique a directement contacté des athlètes de l'équipe de France d'handi-escalade pour promouvoir le festival 2018.

DD.

-Par ailleurs, la création de cours adaptés à destination de personnes en situation de handicap (IME ) encadrés par Mme. DENIMAL Brenda est à l'étude pour la saison 2017-18. La mairie de Campbon, propriétaire du mur d'escalade, a pour le moment émis un avis défavorable mais la discussion reste ouverte.

Il a ensuite été rappelé les projets ayant fonctionné cette année mais étant encore perfectibles :

-le contest et la fête de l'escalade ont été plébiscités par les adhérents mais ceux-ci n'ont pas enrayé la diminution de fréquentation des cours sur la période hivernale et printanière. Il est proposé de faire plus de communication en cette période pour diminuer cette baisse de fréquentation.

-Il y avait moins de personnes présentes à l'inventaire du matériel par rapport à l'année précédente, il a donc duré beaucoup plus longtemps. Il est rappelé l'importance de l'inventaire, de l'entretien du matériel d'escalade et de la présence de nombreux bénévoles pour assurer cet inventaire annuel dans des délais raisonnables.

-Il a été constaté l'augmentation de blessures légères liées à la pratique de l'escalade. Il est proposé d'améliorer notre communication sur la prévention de ces blessures (exercices de musculation, étirements, etc)

-Les cours d'initiation pour les débutants étaient en sureffectifs par rapport à nos attentes. Ceux-ci ont été appréciés par les nouveaux arrivants (ainsi que ceux de janvier sur l'initiation de l'escalade en tête) car cela leur a permis d'acquérir les bons réflexes, notamment en matière de sécurité. Il est proposé de créer deux groupes pour l'année prochaine dans le but d'avoir des cours aux effectifs réduits permettant une meilleure attention et concentration pour tous.

Il est enfin rappelé ce qui a bien fonctionné cette année :

-l'augmentation des licenciés avec 104 adhérents cette année contre 71 l'année dernière.

-Les sorties sur les SNE et autres SAE ainsi que les deux WE (Le Céou et le Mont Dol) ont été plébiscités par les adhérents. Il y a eu 11 sorties entre 08/2016 et 06/2017. Il est d'ores et déjà communiqué la réservation d'un gîte à Clécy pour le WE de la Pentecôte 2018.

-Les cours enfants où les encadrants se sont beaucoup investis et ont ainsi pu observer une progression des deux groupes d'enfants. A noter que Mr. DESCHAMPS Julien a été d'une grande aide dans sa participation à l'encadrement aux côtés de M. GILLAIZEAU Gérald et Mme. RYO Solène.

-La création de la séance du samedi matin à profité aux adhérents adultes venant grimper avec leurs enfants.

-La participation active de nos licenciés aux compétitions pour une première année. Pas moins de 17 de nos grimpeurs se sont essayés aux opens, critériums et différents championnats.

-La formation de trois initiateurs en salle artificielle d'escalade en 2016 et un en 2017. Puis la formation d'un gestionnaire d'équipement de protection individuelle et de deux ouvriers. La formation de deux initiateurs en site naturel d'escalade a été annulée par la fédération faute d'effectifs. Il est rappelé que les formations sont ouvertes à tous nos adhérents, notamment la formation de juges, indispensable pour la participation aux compétitions sous peine d'amendes. Le club prend en charge financièrement les formations après discussion en comité de direction.

-Le mur s'est vu ajouter et renouveler des voies par des licenciés du club et des ouvriers professionnels. Permettant aux licenciés de tester des techniques différentes dans un but de progression.

De même il est rappelé le projet de création d'un SNE sur la commune de Savenay (sur le site de la vallée des soupirs) porté par Mr. JUTON Thomas. La mairie de Savenay semble emballée par le projet cependant il reste encore beaucoup de travail pour qu'il aboutisse. Il faut notamment qu'une entité publique se charge de la responsabilité du futur site. Une fois la responsabilité actée il faudra chiffrer le projet pour demander des subventions. Nous savons que la qualité de la roche est propice à l'installation de voies, les ouvriers pourraient en ouvrir une centaine sur le site, il deviendrait ainsi le premier site d'escalade naturel du département.

Le président a ensuite communiqué les objectifs pour la saison prochaine :

-Améliorer l'assiduité aux cours des adhérents en période hivernale en dynamisant notre communication et nos échanges.

-Ouvrir le club vers l'extérieur. Inviter d'autres clubs sur notre mur et tester les murs des autres clubs plus souvent.

-Créer un cours de sport adapté pour les personnes en situation de handicap, encadré par Mme. DENIMAL Brenda (voir supra).

-Créer des cours de perfectionnement pour les adultes ayant un passeport orange au minimum. Cours encadrés par Mme. DENIMAL Brenda, le jeudi soir en alternance entre les murs de Campbon et Blain.

-Poursuivre l'engagement du club en matière de compétition.

Il est ensuite voté à l'unanimité le montant de la cotisation pour la saison 2017-2018 au prix de 120€/ personne avec un tarif dégressif (95.00 euros) à partir du troisième adhérent de la même famille (ayant la même adresse).

Le président a rappelé la création de 5 commissions cette année :

-commission communication

-commission site naturel d'escalade- Vallée des Soupirs

-commission sortie extérieure

-commission compétition / animation

-commission matériel

Le président a ensuite lancé un appel à candidatures pour intégrer le comité de direction.

6 personnes se sont portées volontaires pour rentrer dans le comité : Mme. AUDET Elodie, Mr. DESCHAMPS Julien, Mme. GARRIGUES Sophie, Mr. KNAEBEL Mathieu, Mr. LALLAI Igor, et Mr. PAIN François.

Le président a demandé au quorum s'il y avait des questions, ceci à plusieurs reprises durant la séance.

Il a été remarqué un manque de communication sur les besoins ponctuels du comité de direction dans la gestion du club comme la présence de responsables de séance remplaçants.

Le trésorier a fait lecture du rapport financier de l'année passée et du budget prévisionnel pour la saison prochaine qui ont été validés par un vote à l'unanimité.

Bilan de l'année écoulée : Un résultat positif qui permet d'équilibrer les comptes sur les deux années écoulées.

2016-2017	Recettes	Dépenses	Commentaire
Cotisation	11 635,00 €	7 632,60 €	
Sorties SAE	559,40 €	716,80 €	El Cap, Vertical Art
Sorties SNE	2 587,59 €	2 760,26 €	Mortain, Mervent, Ceou, Mont Dol
Manifestations	1 079,00 €	932,76 €	Loire atlantique à vélo, AG, Fête escalade
T Shirt	588,00 €	613,20 €	
Subventions	1 460,00 €	0,00 €	Campbon(*2)
Matériel	42,50 €	2 897,22 €	Recettes = vente magnésie
Formation	239,00 €	459,00 €	SAE, EPI, Ouvreur club
Frais administratifs	4,28 €	121,60 €	Intérêts et frais
Compétition	952,60 €	982,60 €	
<b>TOTAL</b>	<b>19 147,37 €</b>	<b>17 116,04 €</b>	
Résultat	2 031,33 €		

Trésorerie	Compte Chèque	Livret	Total	
1/5/2016	807,27 €	571,62 €	1 378,89 €	Début exercice
Résultat	2 027,05 €	4,28 €	2 031,33 €	
22/6/2017	2 834,32 €	575,90 €	<b>3 410,22 €</b>	Cloture exercice

Budget Prévisionnel 2017-2018 (en euro)

Le budget prévisionnel est à l'équilibre, avec une inconnue concernant les dépenses liées à la mise en place du site SNE de Savenay qui devront nécessairement être financées.

Prévisionnel	Recettes	Depenses
Cotisation	9000	6000
Sorties	3000	3000
Cours	200	200
Manifestations	500	500
Sweat	900	700
Subventions	1000	
Matériel		3500
Formation		500
Frais administratifs		120
Compétition	800	800
SNE	?	?
<b>Total général</b>	<b>15400</b>	<b>15320</b>

M. Dominique Belhommeau

